

Élise Gourdy-Bléniat
Parent élu de la Crèche Archereau
Présidente des parents élus
des crèches collectives: LAUZIN, CITÉ LEPAGE, ARCHEREAU, TANGER, BOLIVAR, REBUFFAT, ROUEN
et du jardin d'enfants: TUROT

PARIS, LE 13.02.2019,

Crèche Tanger à 18h

Sont présents

Halima JEMNI (Mairie du 19^{ème} arrondissement)
Adèle FOURNIER (Mairie du 19^{ème} arrondissement)
Laurence WENZEL (Coordonnatrice Petite Enfance)
Nadia AZABI (responsable de la crèche ARCHEREAU)
Arnaud CATALA (responsable de la crèche REBUFFAT)
Séverine EUSEBE (responsable de la crèche BOLIVAR)
Catherine HAMAÏSSI (responsable de la crèche ROUEN)
Anne-Marie CLOS (responsable remplaçante du jardin d'enfants TUROT)
Arlette LEPIERRE (responsable de la crèche Tanger)

Marion BREARD (élue TUROT)
Anna CALLEJÓN (élue CITÉ LEPAGE)
Louise CARCOPINO (élue ARCHEREAU)
David FORGERON (élu BOLIVAR)
Rozenn GLASER (élue TANGER)
Elise GOURDY-BLÉNIAT (élue ARCHEREAU)
Myriam NOUICER (élue LAUZIN)

Nous remercions d'ors et déjà la crèche Tanger pour son accueil chaleureux !

Remarques préalables :

Il est rappelé en introduction que la consultation de l'ensemble des parents élus des établissements du secteur donne lieu à des témoignages de bon fonctionnement global et d'une satisfaction globale des familles.

L'absence de parents élus à Rebuffat est remarquée. Le directeur, M. Catala explique qu'aucun parent n'a manifesté la volonté de se présenter mais que si un parent souhaite porter la parole des familles en cours de route il est possible qu'il rejoigne la communauté des élus pour les prochains conseils avec l'accord de Mme Jemni. Les élus font remonter qu'il n'est pas évident de distinguer pour les parents entrant que cette instance existe notamment avec le jeu des adaptations progressives (cette année à Archereau la section des bébés s'est réouverte en janvier).

- Le traitement du périmètre proche des établissements en général et plus particulièrement lors de travaux.

Comment garantir un espace sécuritaire et sain aux abords et accès ?

Le cas particulier de l'établissement Archereau a amorcé une réflexion plus large sur les conditions qui régissent les abords des crèches car elle s'est vue privée d'un cadre d'accessibilité et de sécurité optimale à cause des incivismes motivés par les chantiers proches.*

Mme Jemni fait le constat de l'effective multitude de chantiers engagés sur le territoire parisien (le 19^{ème} n'échappant pas à ce phénomène) au regard des livraisons qui devront toutes être achevées au 1^{er} juillet 2019 avant la période électorale. Cependant, les entreprises avant installation sont tenues à des réunions avec la police et les équipes locales pour établir les procès verbaux nécessaires au respect des règles de sécurité régies par la législation urbaine. Au-delà des nuisances qui pourraient malgré tout survenir et qu'il faut dénoncer auprès des forces de l'ordre, il ne devrait y avoir aucun véhicule garé dans un périmètre proche. Mme Jemni rappelle que depuis les attentats (vigipirate ne s'appliquait jusqu'ici qu'aux écoles), les crèches sont aussi concernées. Des éléments plus détaillés concernant le plan vigipirate seront transmis dès réception par la Mairie du 19^e et la CASPE de ces informations.

Une priorisation de sécurisation est en œuvre pour équiper les établissements de manière provisoire et pérenne.

** En l'occurrence, rue Archereau, le chantier NEXITY a auguré la création d'un passage piéton provisoire qui se trouve désormais idéalement répondre aux trajectoires des familles nombreuses arrivant des Orgues. Depuis la fin des travaux le*

stationnement est redevenu possible sur le trottoir de la crèche et systématiquement des véhicules se garent devant l'entrée empêchant physiquement l'accès désormais balisé. Malgré les appels répétés à la police et des verbalisations, les infractions perdurent.

- Le protocole pour la photo de groupe. L'achat des photos doit se faire en dehors de la crèche (Ex. Internet) ce qui complexifie a priori la logistique pour mettre en place ce moment. Est-il possible d'harmoniser le processus à tous les établissements du secteur et assurer que chaque crèche propose ce service ?

Ce service est dépendant des responsables. L'uniformisation impliquerait la mise en place d'un marché public qui ne permettrait plus le libre choix. Sans être obligatoire donc, outre faire plaisir aux familles et ancrer une tradition qui continuera à l'école, les marges faites sur cette commercialisation externe sert à investir dans du matériel pédagogique. Il est rappelé aux parents élus qu'il est désormais interdit de gérer de l'argent au sein des bureaux et donc que ce service doit être relayé par un prestataire. Les responsables réitèrent leur disponibilité pour accompagner les familles rencontrant des difficultés sur les plateformes dédiées. Les parents présents encouragent les responsables à mutualiser leurs contacts, ce qu'ils s'attèlent déjà à faire dans des réunions récurrentes.

- Proposition d'une frise annuelle permettant d'indiquer les temps forts de la crèche et de visuellement interpeller les parents dans leurs courts et souvent pressés passages matinaux et du soir.

Nous reverrons ce point dans le prochain ODJ avec l'étude concrète d'un canevas qui serve l'ensemble des établissements à communiquer sur leur trame temporelle et aide les parents à mieux identifier sur un seul et même support le fonctionnement annuel.

En complément :

Mme Jemni invite les parents présents à faire parvenir leur projet pour le Cycle conférence (mai-juin). Pour se faire, il faut rédiger une thématique et solliciter un conférencier sur les questions de la petite-enfance et faire remonter la proposition auprès d'Adèle Fourier courant mars (une réflexion pourra être menée sur la question des horaires pour pouvoir mobiliser largement les parents).

Elle indique également 2 moments forts à venir :

- *Le forum des parentalités le 16 mars (la journée du 15 est dédiée aux professionnels) de 10h à 18h à la mairie du 19^e*

Évènement à destination de toutes les familles du 19^e, cette journée permet d'aborder la question de la parentalité, de la petite enfance à l'adolescence, sur des thématiques diverses telles que les démarches quotidiennes, la santé, l'éducation, la culture, les loisirs...

Au programme : des stands d'information (CAF, centres socio-culturels, théâtres, direction des affaires scolaires, bibliothèques, Paris Santé Nutrition, et bien d'autres !), des conférences, des ateliers en famille, un café des enfants, des spectacles et des lectures, un studio photo...

Retrouvez le détail du programme et le nom des partenaires sur le flyer en pièce-jointe ou sur le site de la Mairie du 19^e :

<https://www.mairie19.paris.fr/actualites/forum-des-parentalites-379>

- *Le forum des modes d'accueil de la petite enfance le 21 mars de 14h00 à 19h30 à la salle des fêtes de la Mairie.*

Stands d'information des structures accueillant des enfants en bas-âge pour répondre à toutes les questions des parents : accueil individuel ou collectif, accueil à temps partiel ou complet, structures municipales ou associatives...